



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le quatorze mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 19
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 24
Nombre de suffrages exprimés : 24

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 mai 2018

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir Christian DUMAS,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Bernard HOUZEAU, ayant donné pouvoir Benoit COQUAND.

Absents :

Pascal SUDRE a quitté la séance à 19h26,
Daniel HOAREAU a quitté la séance à 19h26,
Sylvie SIGOT a quitté la séance à 19h26,
Roselyne RAVARD,
Loïc FAYON.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h15

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

JEUNESSE

DL.18.042 - Modification du règlement intérieur suite au changement de rythme scolaire.

Jenny OLLIVIER expose :

Suite au retour à la semaine de 4 jours d'enseignement à la rentrée 2018, le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaire se voit modifier :

- Retrait de l'activité « tada »
- Accueil de loisirs du mercredi en journée
- Ouverture de l'activité Mik'ados avec repas le mercredi sur les inscriptions
- Demi-journée avec repas en alsh

De plus, la CAF demande à ce qu'il soit mentionné leur soutien financier dans le cadre d'un partenariat conventionné et à ce qu'il soit rajouté l'autorisation de consultation et de conservation des données issues de Cdap (Cafpro). Les phrases : « La collectivité perçoit un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre d'un partenariat conventionné. » et « les familles autorisent la consultation et la conservation de leurs données personnelles issues de Cdap (Cafpro). Dans le cas contraire, elles devront en informer le service par courrier » seront ajoutées au paragraphe sur la tarification.

Après présentation à la commission générale du 25 avril 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les modifications du règlement de fonctionnement.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 25 mai 2018

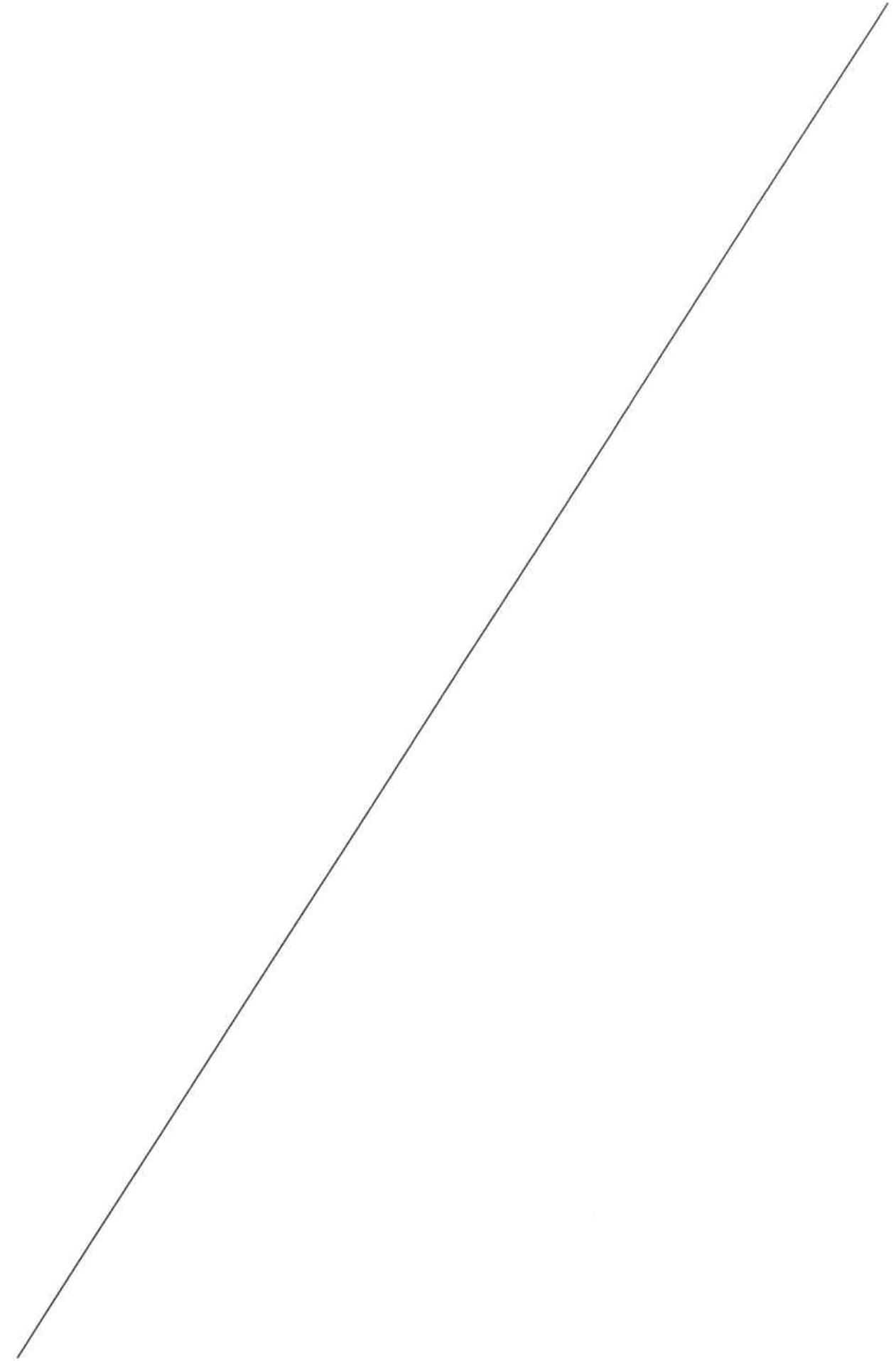
Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 25 mai 2018

Publication le : 28 mai 2018

Notification le : 28 mai 2018



Le Maire
Christian DUMAS.



Acte à classer

dl-18-042

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-05-25T10-12-46.00 (MI211031955)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180514-dl-18-042-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : modification du règlement intérieur suite au changement de rythme scolaire

Date de décision : 14/05/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.2. Règlements divers.

Acte :

DL.18.042-JEU-modification du règlement intérieur suite au changement de rythme scolaire.PDF

Multicanal :

Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 25/05/18 à 10:12

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 25/05/18 à 10:12

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 25/05/18 à 10:18